

# CADRE RESERVE A L'ODCV

Réservation jusqu'au : ..... Envoi LM : ..... Réf. Dossier :  
CA+ Conf Insc : ..... Convocation : .....

Observations



## FICHE D'INSCRIPTION 2022 LA MARTIERE - OLERON Séjour SEV ANCV 8J/7N

### RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

NOM et Prénom (et/ou organisme)\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Tél. Domicile\* : ..... Tél. Travail : ..... Tél. Portable : .....

Email :

Souhaitez-vous recevoir tous les documents relatifs à ce séjour par email (convocation, facture) ? Oui

### VOTRE SEJOUR - Complétez les dates de votre séjour \*

Dates\* :

Prestation facultative - Possibilité de réserver dès l'inscription et à régler directement au centre

..... animal(aux) de compagnie tatoué(s) et vacciné(s) (6€/ animal / jour)

Souscription Assurance annulation :  oui – Ajouter la somme de 14,35€/personne à votre acompte

### PARTICIPANTS (y compris le responsable de l'inscription s'il participe au séjour)

NOM*	Prénom*	Sexe*	Date de naissance*	Identifiant ANCV 2022*
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Cochez la case  si vous souhaitez une **CHAMBRE INDIVIDUELLE** – Supplément : 80€/personne

### Hébergement / Restauration (à préciser pour hébergement PMR, régime/allergie alimentaire, ....) :

.....  
.....  
.....

\* Mentions obligatoires

Tournez SVP ↻

## CALCUL DU COÛT DU SEJOUR (Voir grille tarifaire)

Total séjour = 410€/personne	€
Acompte 30% = 123€ / personne	€
Assurance annulation optionnelle <sup>(1)</sup> 3.5% du total séjour (si souscrite)= 14,35€ / personne	€
<b>1<sup>ER</sup> VERSEMENT DU SEJOUR</b> = (acompte 30% + assurance annulation) x nb de personnes inscrites	€
<b>SOLDE DU SEJOUR à régler un mois avant le séjour</b>	

<sup>(1)</sup>L'assurance annulation optionnelle n'est valable que si elle est contractée et payée en intégralité à l'inscription

**ATTENTION !** Le solde doit être réglé, au plus tard et sans rappel de notre part, un mois avant le début du séjour. Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour, joignez le paiement total du séjour.

## MODE DE REGLEMENT

- ✓ Paiement par chèque ou chèque Vacances : libellez vos chèques à l'ordre de l'**ODCV19**
- ✓ Paiement par virement, espèces ou mandat cash (*nous contacter*)
- ✓ Paiement par carte bancaire *sur place à Tulle / par téléphone au 05 55 20 01 04*

Je soussigné(e) M. / Mme / Mlle .....  
certifie par la présente et déclare avoir pris connaissance des « **Conditions Générales de Ventes des Séjours** » et des conditions d'application de la garantie annulation optionnelle et y souscris dans leur intégralité. Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de séjour de la fiche technique correspondant au produit acheté, de toutes les informations prévues dans les dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du Tourisme relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours.

Fait à ....., le .....

**Signature du responsable de l'inscription avec mention manuscrite « Bon pour Accord »**

- Comment avez-vous connu l'ODCV ? .....
- Souhaitez-vous recevoir nos brochures dès leur parution ? Oui
- Souhaitez-vous être convoqué(e) à l'Assemblée Générale de l'ODCV ? Oui



### Inscription à retourner à :

**ODCV 19** - 17 av. Winston Churchill - BP157 - 19004 TULLE Cedex  
Tél : 05 55 20 01 04 | Fax : 05 55 20 91 17 | Email : odcv@odcv.com